



Responsabilité couvreur panne intermédiaire fendue qui s'affaisse

Par balibalo

Bonjour

j'ai fait rénover le toit de mon habitation en 2019
cette maison est très ancienne, c'est une ferme à la base, la charpente est énorme et date de 1900 environ
j'ai rénové la toiture de la façon suivante :
changement des liteaux
changement de la couverture
ajout sous couverture hpv

les pannes et les chevrons sont restés d'origine

aujourd'hui j'ai découvert qu'une des panne intermédiaire (3.9m de longueur) est en très mauvais état, elle est fendue sur une certaine distance, fente qui va presque jusqu'au coeur et un des côté s'est affaissé

quand j'ai demandé à la fin des travaux ce qu'il pensait du toit, le couvreur m'a dit " c'est fatigué à certains endroits mais ça va " ...

rien ne s'est écroulé, pour le moment tout semble tenir et peut être même que ça ne va pas s'écrouler je ne suis pas un professionnel, j'ai rendez-vous lundi avec un charpentier

mais s'il s'avère que je dois changer cette panne, qu'en est-il de la responsabilité du couvreur de 2019 qui ne m'a pas bien informé à ce niveau là ? la décennale l'engage-t-elle pour des parties auxquelles il n'a pas touchées mais sur lesquelles repose sont intervention ?

merci d'avance pour vos réponses

Par chaber

bonjour

vous pouvez tenter de mettre en cause son assurance décennale